

ASSOCIATION LOUIS LAVELLE

BULLETIN N° 28 - NOVEMBRE 2017

LE MOT DU PRESIDENT

La présence de Louis Lavelle dans notre horizon philosophique est toujours évanescence. Mais c'est le cas de tout le courant spiritualiste, bien qu'il ait façonné toute la philosophie française jusqu'à la seconde guerre mondiale. À partir de 1945, l'influence médiatique, artistique et politique de Sartre a détourné l'intérêt philosophique loin de la tradition spiritualiste. Sartre a monopolisé le terrain « grand public » par ses prises de position successives. L'aboutissement de cette attitude sartrienne est le personnage de Michel Onfray et sa philosophie pour le peuple diffusée par une université populaire. On réduit la réflexion politique à une suite d'indignations contradictoires. On réduit la pensée philosophique à des attitudes « à la mode ». La phénoménologie, que Husserl avait instituée comme une école de rigueur rationnelle, devient une fête de cabaret à Saint-Germain des prés, ou au mieux une scène de théâtre.

À l'écart des bruits de la ville et des vedettes du spectacle, des philosophes comme Lavelle, Jankélévitch ou Ricœur, poursuivaient une œuvre au service de l'esprit. La philosophie de l'esprit eut la chance d'être toujours présente, même si cette présence était discrète. L'attention de cette année 2017 s'est portée sur Paul Ricœur (1913-2005) pour deux raisons : la première est la publication de son mémoire de Diplôme d'études scientifiques, et la seconde est le fait qu'Emmanuel Macron a rappelé qu'il avait aidé Ricœur pour la bibliographie de son dernier ouvrage, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris, Le Seuil, 2000) : on a parlé, très improprement, d'E. Macron comme d'un « assistant éditorial » de Ricœur, expression qui ne veut rien dire. On a prétendu, sans rien y comprendre, qu'E. Macron avait été l'assistant universitaire de Ricœur, alors que ce dernier avait pris volontairement sa retraite de l'université depuis longtemps. Il faut revenir aux textes récemment publiés, grâce aux soins de Catherine Goldenstein, secrétaire du fonds Ricœur à la Faculté de théologie protestante de Paris, et amie de Paul et Simone Ricœur. Tout d'abord, le mémoire de DES, *Méthode réflexive appliquée au problème de Dieu chez Lachelier et Lagneau* (Paris, Cerf, 2017). Ce travail d'étudiant, effectué sous la direction de Léon Brunschvicg à la faculté des Lettres de Rennes, manifeste une maturité philosophique exceptionnelle, et une fermeté conceptuelle assez juvénile. L'intérêt pour Lachelier tient à l'idéalisme de celui-ci, qui ancrerait son rationalisme dans Leibniz et dans Kant. Certes le jeune Ricœur n'est pas allé jusqu'au bout de la compréhension de Dieu par Lachelier : le Dieu du philosophe n'est certes pas le Dieu de sa foi chrétienne (dont on sait qu'elle était très ardente, Lachelier n'en faisant

pas mystère) ; mais c'est la conception de l'acte pur de la pensée comme acte de volonté et d'entendement qui fait de ce Dieu un Dieu personnel. Lagneau, en regard de Lachelier, apparaît comme un philosophe de l'existence, et l'existence n'est pas pour lui purement rationnelle. La profondeur de Ricœur point dans la conclusion du mémoire : « La transcendance de Dieu à l'homme n'apparaît pleinement que dans la perspective d'une philosophie de la Personne » (p. 240), et il ajoute que « ce qui, dans la pensée est personnel, c'est le sujet, le jugement » (p. 241). Ces analyses expliquent pourquoi, à la fin de sa carrière, Ricœur regrettait de n'avoir pu approfondir les analyses du temps et de la durée chez Lavelle et chez Bergson. Adressons un grand merci à Catherine Goldenstein pour la publication des entretiens et dialogues sur *Philosophie, Éthique et politique* (Paris, Le Seuil, 2017). Entrer dans l'œuvre de Ricœur par son mémoire de jeunesse ou par des entretiens est une démarche plus familière et moins intimidante que de commencer par les grands livres, comme *Soi-même comme un autre* (1990).

Quelle est la dette de Paul Ricœur à l'égard d'Emmanuel Macron ? Je lui dois, écrit-il à la fin de *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, « une critique pertinente de l'écriture et la mise en forme de l'appareil critique de cet ouvrage » (p. IV). C'est donc un labeur fort modeste qu'E. Macron a accompli pour Ricœur. Mais en sens inverse, quelle est la dette du jeune homme audacieux, devenu président de la République, envers le vieux maître mondialement reconnu ? « C'est Ricœur qui m'a poussé à faire de la politique, parce que lui-même n'en avait pas fait » (Entretien avec Éric Fottorino, dans *Macron par Macron*, p. 36-37). Je souligne le second membre de phrase : Ricœur avait exprimé devant Macron le regret de n'avoir pas agi plus fortement en 1968. Et le jeune homme, animé d'une ambition politique extrême, en a tiré la conclusion qu'il fallait s'exprimer, agir, faire de la politique. Pour Macron, réfléchir dans le retrait, dans la solitude du philosophe, ne suffit pas. Fort heureusement, Ricœur n'a pas fait de politique ; j'ajouterai que, sur ce plan, il ne valait pas plus que n'importe qui. Certes, Ricœur était animé du souci de la justice, mais en philosophe, sans sacrifier à la déesse « actualité » devant laquelle se prosternent servilement tous les journalistes (ou presque). Lavelle, plus encore que Bergson, nous sauve de toute tentation de la politique. La grandeur philosophique, l'héroïsme de la réflexivité (dirait Ravaisson) sont à ce prix.

Jean-Louis Vieillard-Baron

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Louis Vieillard-Baron ouvre la séance à 14h30, ce vendredi 9 décembre 2016, dans les locaux de l'Institut Catholique de Paris, bât. B, 4^e étage, salle 44. Il indique tout d'abord que les membres du Conseil d'administration qui avaient été élus l'année dernière ont procédé, conformément aux articles 5 et 6 des statuts de l'Association, à la désignation du Bureau. Il n'y a pas eu de modification sur ce point : J.-L. Vieillard-Baron a été élu président, Alain Panero secrétaire, et Bruno Lavelle trésorier. Pour ceux et celles qui, dans la salle, ne connaîtraient pas bien les statuts de l'Association, J.-L. Vieillard-Baron prend soin de rappeler que le Conseil d'administration - qui doit être composé de six à quinze membres chercheurs élus tous les trois ans par l'assemblée générale - élit le bureau (également pour une durée de trois ans) et l'assiste dans sa tâche. Le bureau doit être constitué d'un président, universitaire français, d'un secrétaire et d'un trésorier. L'un de ces membres au moins doit appartenir à la famille du philosophe. Les membres du bureau peuvent, le cas échéant, s'associer des adjoints d'un commun accord.

Le président donne la parole à B. Lavelle qui présente un rapport financier faisant état d'un solde négatif. Cela dit, bien qu'il faille rester très vigilant et que la santé financière de l'association reste fragile, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Non seulement l'appel exceptionnel aux dons, lancé l'année dernière auprès des membres, a porté ses fruits mais l'effort de restriction des dépenses, est maintenu et renforcé. B. Lavelle et J.-L. Vieillard-Baron remercient chaleureusement, à cet instant de la réunion, les généreux membres donateurs présents ou non dans la salle. Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.

Dans son rapport moral et d'activité, J.-L. Vieillard-Baron revient sur la question de la location de la salle. Il indique qu'il va contacter de nouveau le Collège de France - à présent que nombre de travaux de réfection semblent achevés - pour essayer d'obtenir une salle gracieusement. D'autres membres du Conseil d'administration vont également prospecter de leur côté en quête d'autres lieux d'accueil possibles (le lycée Henri-IV ou l'université Paris Diderot). Les difficultés matérielles que rencontre en ce moment l'Association Lavelle ne doivent toutefois pas occulter un fait encourageant : même si la métaphysique lavellienne de l'être en tant qu'être reste mal comprise, le contexte intellectuel d'aujourd'hui ne lui est plus aussi défavorable qu'à l'époque de Lévi-Strauss ou de Foucault. Les recherches universitaires qui, dans le sillage du structuralisme, ont déconstruit la notion de Sens, en le vidant de toute spiritualité au profit d'une survalorisation du signifiant pur, ne réussissent pas - sauf à tendre vers un formalisme ou un néopositivisme aux allures de scientisme - à faire l'économie de la notion d'esprit. En outre, le regain des spiritualités religieuses montre qu'un large public, redevenu sensible aux grands enjeux existentiels, pourrait aussi s'intéresser - pourvu que certaines médiations soient faites - à des questions métaphysiques exigeantes, comme, par exemple, celle de la participation chez Lavelle. Il paraît donc tout à fait opportun de poursuivre l'effort engagé depuis plusieurs années pour insérer les œuvres de Lavelle dans le paysage intellectuel d'aujourd'hui. Il est vrai que le travail de publication engagé avec Bernard Condominas et les éditions du Félin a dû être suspendu et qu'il est bien difficile de retrouver un éditeur aussi conscient des enjeux de la philosophie de Lavelle. Mais d'autres contacts sont en cours, par exemple avec les éditions Les Petits Platons. Sans compter qu'un certain nombre d'articles, traitant, soit de questions directement lavelliennes, soit de questions plus générales sur le spiritualisme français, ont paru, comme en atteste la bibliographie du Bulletin de l'Association. Dans tous les cas, ces publications montrent que si le spiritualisme n'est pas une école de pensée homogène, il véhicule néanmoins, au fil de son histoire, une inspiration commune en faveur de la réalité de l'esprit.

Le rapport moral et d'activité du président est adopté à l'unanimité. Avant la clôture de la séance, une courte discussion s'engage avec la salle. J.-L. Vieillard-Baron souligne que l'Association Lavelle est une association d'auteurs, et non une association régionale de philosophie, ce qui la rend moins fragile. Laure Léveillé, maître de conférences aux Archives du Collège de France, signale qu'elle a entrepris la rédaction des notices d'ouvrages de Lavelle.

La prochaine assemblée générale et la prochaine séance de conférences auront lieu le vendredi 8 décembre 2017, à partir de 14h30, à l'Institut Catholique de Paris, 74 rue Vaugirard, salle W10. Plusieurs conférenciers traiteront, de 15h à 18h, du thème suivant : « La vie intérieure ».

RESUMES DES CONFERENCES DE LA SEANCE PUBLIQUE

Leili Anvar, *Joie et mystique chez Roumi*

L'œuvre du poète persan Roumi - Mohammad Jalâl al-dîn Rûmî (1207-1273) -, entièrement dédiée à la quête mystique de la vérité, est une invitation à changer de regard pour voir au-delà des apparences et des formes, à transformer la matière du Soi pour n'être « rien » afin de devenir « tout », dans un mouvement de retour vers le Créateur. Qu'une telle œuvre puisse intéresser les philosophes, et qui plus est, des philosophes spiritualistes, quoi, à première vue, de plus naturel ? La perspective d'une conversion et/ou d'un dépassement de soi relève d'un questionnement universel, qu'il s'agisse de religion, de mystique, de philosophie ou encore de poésie.

Cela dit, il importe de souligner que les vers de Roumi témoignent surtout d'une expérience inédite de la joie qui non seulement excède toute psychologie ordinaire ou positiviste, mais semble, de plus, déjouer toute définition trop éthérée, métaphysique ou religieuse, d'une joie assimilée à la paix de l'esprit. Aux yeux de Roumi, poète par excellence de l'amour parce qu'il fut un poète amoureux, la joie ou l'amour - peu importe alors ici le terme employé - est l'état de celui qui éprouve, au plus profond de lui-même, l'aimantation d'un autre être singulier, une aimantation si forte qu'elle ne le laisse plus en paix avec lui-même. Instabilité et agitation radicales de l'amant qui, dans ce cas, ne s'expliquent ni par l'insatisfaction d'un désir charnel, ni par l'angoisse de perdre l'objet aimé, mais par l'expérience surhumaine d'une joie extatique. Hors de lui-même, l'amant, traversé et porté par un élan indicible, se fait poète, non pas d'ailleurs parce qu'il aurait pour mission - comme le pensent un peu vite les métaphysiciens rationalistes de l'Être ou de l'Un - de devoir traduire ou exprimer à tout prix l'Absolu qui l'inspire, mais tout simplement parce qu'il en est ainsi et qu'il ne peut faire autrement. À la fois saisi et dessaisi de lui-même par un flux de survitalité qui le dépasse, et dont la rythmicité envoûtante de ses vers se fait involontairement l'écho, le poète-amant semble nous livrer, tel un témoin improbable, un secret qu'il ne connaît pas lui-même.

Andrea Bellantone, *Joie et mélancolie : les deux tonalités de la participation*

Selon Lavelle, il y a une irréductibilité de principe entre la subjectivité que nous sommes et l'horizon de la chose. Aussi l'appartenance de son œuvre au « spiritualisme français » tient-elle avant tout à la claire conscience de cette impossibilité de réduire l'extérieur à l'intérieur, ou si l'on préfère, à la reconnaissance assumée de l'absence de continuité entre l'un et l'autre. En régime spiritualiste, c'est donc l'excès de la conscience (que l'on peut appeler, si l'on veut, subjectivité ou existence) qui est le véritable irréductible et non la matérialité ou la donnée. À condition bien sûr d'insister également, comme c'est le cas dans la philosophie de l'esprit de Lavelle, sur la double dépendance de la conscience par rapport à ce qu'elle dépasse et à ce qui la dépasse. Toute la difficulté est au fond d'éviter le retour des dualismes ontologiques traditionnels, par exemple celui du Sujet et de l'Objet, tout en reconnaissant néanmoins des régimes d'expérience effectivement irréductibles. Chez Lavelle, l'existence est ainsi participation à l'Être, mais l'intervalle ou le décalage qui la sépare de la plénitude de l'Être n'est jamais supprimé. S'il est vrai que la révélation de l'Absolu ne peut avoir lieu que par et dans la subjectivité en tant que subjectivité, cette dernière n'est toutefois pas la condition de cette révélation ou de cette ouverture au monde. Car la subjectivité ne peut pas se donner à elle-même le pouvoir d'affirmation qui la caractérise. Autrement dit, la pensée de Lavelle s'oppose non seulement à toute forme de réalisme mais encore à toute forme d'idéalisme.

Dans ces conditions, si la conscience découvre incontestablement sa fragilité ou son impuissance, elle découvre aussi, du même coup, les possibilités que lui offre sa participation effective à l'Être. En consentant à n'être que ce qu'elle est, elle devient davantage que ce qu'elle semblait d'abord être. Se découvrir dépendant apparaît donc comme une ressource et non comme une limite. Par ses actes, chacun participe à l'Acte pur, et sous cet angle, l'affirmation ou le don de soi s'apparente à un processus de donation de soi à soi, processus de donation à penser certes comme une libre épreuve, et non comme une construction formelle ou une déduction transcendantale. C'est d'ailleurs en ce sens que le Sujet est radicalement responsable de ses actes.

À la lumière de ces considérations, on comprend que les émotions de joie et de mélancolie révèlent, sous forme affective, le sérieux de l'existence qui tient au paradoxe de notre condition, celle d'un être qui doit consentir à une situation de solitude qu'il n'a pas choisie. Cela dit, contrairement à ce que laisse penser l'existentialisme d'un Sartre ou la philosophie de l'absurde d'un Camus, l'angoisse (ou la mélancolie qui est une angoisse devenue pathologique) peut être surmontée car la solitude n'est jamais l'isolement. Aussi le consentement à participer est-il le ressort de la joie.

ACTUALITE DES PUBLICATIONS OU COMMUNICATIONS

BRES, Yvon. Compte rendu de : Mark Riebling, *Le Vatican des espions. La guerre secrète de Pie XII contre Hitler*, trad. par Johan-Frédéric Hel-Guedj, Paris, Taillandier (2016), in « Analyses et Comptes rendus », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 142, n°3, 2017, p. 377-434.

CAPELLE-DUMONT, Philippe. « Paul Ricœur et la théologie », *Philosophie*, vol. 132, n° 1, 2017, p. 112-120.

CARBONE, Raffaele. Compte rendu de : Alexandra Roux, *L'Ontologie de Malebranche*, Paris, Hermann, coll. « Hermann Philosophie » (2015), in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, *ibidem*.

FOYER, Dominique. Compte rendu de Nicolae Morar, Daniel Lemeni (éd.), *Ontologie și teologie : un dialog de idei. Ontologie et théologie : un dialogue d'idées*, avant-propos de Ioan Selejan, Bucarest-Timișoara, Paideia-Învieria (2015), in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, *ibidem*.

DUBRAY, Jean. Compte rendu de : Jean-Louis Vieillard-Baron, *L'Idée de Dieu, l'idée de l'âme*, dialogue avec Emmanuel Tourpe, Paris, Les Petits Platon, coll. « Les dialogues des petits Platon » (2014), in « Analyses et Comptes rendus », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 142, n°1, 2017, p. 93-148.

GRASSET, Bernard. « Autour de l'ouvrage *Pascal et Rouault*, Éditions Ovidia, 2016 », émission radiophonique *Dialogue*, RCF, 7 avril 2017.

« Rumeur ou témoignage ? Regards pascaliens », Colloque « La Bible & ses lectures, Rumeurs et renommées », Université catholique de l'Ouest (Angers), 25-27 octobre 2017.

IDE, Pascal. Compte rendu de : Lavelle L., *Chemins de sagesse*, éd. B. Grasset, Paris, Hermann, coll. « Hermann Philosophie » (2013), in « Philosophie », *Nouvelle revue théologique*, tome 139, n°1, 2017, p. 137-144.

LEROUX, Georges. Compte rendu de : Bernard Grasset, *Hellade (2010-2013)*, Paris, Éditions du Lavoir Saint-Martin (2015), in *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, in « Analyses et Comptes rendus », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 142, n°3, 2017, p. 377-434.

ROUX, Alexandra. « Ravaisson, philosophe de la grâce et de la ressemblance », Entretiens de l'Académie des sciences morales et politiques, Paris, 16 octobre 2017.

Le cercle de l'idée. Malebranche devant Schelling, Paris, Éditions Honoré Champion, coll. « Travaux de philosophie », 2017.

Schelling, l'avenir de la raison. Rationalisme et empirisme dans sa dernière philosophie, Paris, Le Félin, coll. « Les marches du temps », 2016.

UHRIG, David. « Lévinas et Blanchot dans les années 30 : le contrepoint critique de la philosophie de Louis Lavelle », in Éric Hoppenot et Alain Milon (dir.), *Emmanuel Lévinas-Maurice Blanchot, penser la différence*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, coll. « Littérature française », 2008, p. 93-119.

VIEILLARD-BARON, Jean-Louis. « La conversion de Bergson. Première partie : Les voies de la conversion », *Transversalités*, vol. 140, n°1, 2017, p. 87-97.

« La conversion de Bergson. Deuxième partie : Comment cette conversion éclaire-t-elle le sens de toute l'œuvre ? », *Transversalités*, vol. 141, n°2, 2017, p. 119-138.

« Hegel et le passage du polythéisme au monothéisme », *Archives de Philosophie*, tome 80, n°2, 2017, p. 369-384.

« Jean-François Marquet (1938-2017) », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, tome 142, n°3, 2017, p. 447-448.

« Y a-t-il trop d'esprit dans le monde ? », Entretiens de l'Académie des sciences morales et politiques, Paris, 16 octobre 2017.

HOMMAGE ET SOUVENIRS

L'abbé **André MATEU** est décédé vendredi 8 janvier 2016 à l'âge de 86 ans. Né le 8 octobre 1930, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1956. Membre de l'Association Lavelle depuis sa création, et membre d'honneur depuis 1998, il a été, entre autres tâches et missions, président de la Société Académique des Sciences et Lettres d'Agen.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION LOUIS LAVELLE - B.P. 85 - 75261 PARIS CEDEX 06

Internet : <http://association-lavelle.chez-alice.fr> - Mail : association.louis.lavelle@orange.fr

Rédaction: Jean-Louis Vieillard-Baron, Alain Panero - Conception, Réalisation, Edition : Bruno Lavelle - ISSN:1769-8731